



Les nouvelles règles relatives au dialogue social

Objectifs

- **Maîtriser les évolutions législatives**
- **Identifier et respecter les nouvelles obligations légales et conventionnelles**
- **Identifier les rôles et missions des IRP**
- **Maîtriser les nouveaux processus et enjeux de la négociation collective**

Programme

- **Le regroupement par accord d'entreprise des institutions représentatives du personnel**
 - Les conditions du regroupement des institutions représentatives du personnel et la création du CSE
 - Les conditions tenant à l'effectif de l'entreprise
 - La configuration du regroupement et sa composition
 - Les attributions de l'instance issue du regroupement
 - Le fonctionnement de l'instance issue du regroupement
 - Les catégories de suppression de l'instance issue du regroupement
- **Les nouvelles règles d'information et de consultation du comité d'entreprise et du CHSCT ou du Comité social économique (CES) et la BDES**
 - Les « grandes familles » d'information et de consultation et le calendrier des informations et consultations
 - Le regroupement des obligations d'information et de consultation et les règles d'expertise
- **La réforme de la négociation collective**
 - Les 3 groupes de la négociation obligatoire
 - La négociation sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise,
 - La négociation sur l'égalité professionnelle femmes/hommes et la qualité de vie au travail
 - Une négociation triennale sur la gestion des emplois et des parcours professionnels dans les entreprises d'au moins 300 salariés.

Durée :
1 jour – 7 heures

Public :
Directeurs, chefs de service et toute personne concernée

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Support de vidéo projection et/ou liens remis
- Apport théorique et pratique par l'intervenant
- Échanges entre les participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

! Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.